



# LISTE ET PIÈCES DU TROUSSEAU

## POUR TOUS LES ÉLÈVES

- IMPERATIF** Il est exigé pour les travaux pratiques et les stages en milieu professionnel :
- 1 paire de chaussures de sécurité
  - 1 tenue de travail
  - 1 vêtement de pluie pour les filières Productions Horticoles et Travaux paysagers.

**ATTENTION : les élèves en 1<sup>ère</sup> année de CAP et de 2<sup>nd</sup>e Productions Horticoles et travaux paysagers reçoivent une paire de chaussures de sécurité et une tenue de travail dans le cadre de la Bourse d'équipement**  
**Les 2<sup>nd</sup>e Vente bénéficient également d'une paire de chaussures de sécurité.**

(Il est à noter qu'un élève peut bénéficier de la bourse d'équipement qu'une seule fois dans sa scolarité).

## TENUE D'EPS

- Maillot + short
- 1 paire de chaussures pour les activités extérieures
- 1 paire de chaussures réservée à l'activité sportive en salle
- 1 gourde

## ELEVES INTERNES Linge pour la semaine

- 1 alèse
- 1 drap housse
- 1 drap et couverture ou 1 couette
- 1 oreiller et taie d'oreiller

Les oreillers ne sont pas fournis

Par mesure d'hygiène, le sac de couchage ne sera pas admis à l'internat. Il sera également indispensable de changer les draps tous les 15 jours et les serviettes de toilette toutes les semaines.

- 1 sac pour linge sale
- 1 paire de pantoufles
- Linge de toilette et nécessaire de toilette, attention les déodorants aérosols sont interdits dans l'établissement.
- 1 cadenas de bonne qualité

**IMPORTANT** : Le linge et les vêtements doivent être marqués au nom et au prénom de l'élève.

**Tous les appareils électriques sont interdits à l'internat, exceptés les chargeurs de téléphone, les sèche-cheveux, lisseurs qui sont tolérés et devront être aux normes. Ils doivent être débranchés après utilisation.**